

AR Prefecture

047-214701682-20241202-DL2024_124-DE
Reçu le 05/12/2024
Publié le 05/12/2024

COMMUNE DE MIRAMONT-DE-GUYENNE

le 2 décembre 2024

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Travaux sécurité routière AVENUE DE GRAMMONT

Montant de l'opération total HT 18 144 €		
	% financement	Montant en €
	ANNEE 2025	
Montant subventionnable (dépenses éligibles)		18 144,36
Conseil départemental Plafond des travaux subventionnables : 15 200 euros HT Taux de la subvention : 40% du montant HT des travaux à hauteur de 15 200 euros Plafond de la subvention : 6 080 euros par an ;	33,51%	6080
Autofinancement	66,49%	12 064,36

Le Maire,
Jean-Noël VACQUÉ